

## ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE HERRLISHEIM

### COMPRENDRE NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE MUSICAL

#### Rentrée scolaire 2022/2023

##### INTRODUCTION

On aime la musique.

On aimerait en faire.

Alors on vient à l'école de musique pour apprendre la musique, puis un instrument.

Bien vite, on peut aussi jouer ou chanter avec les autres, nos camarades des cours de pratiques collectives.

Le plaisir personnel de faire de la musique se multiplie en jouant avec les autres.

Mais tout apprentissage demande un effort. Cet effort se traduit par des résultats, des acquis et un plus grand plaisir. Presque comme à l'école. Et l'on partage. On reçoit et l'on donne. On grandit et l'on s'épanouit. On s'exprime.

##### L'ORGANISATION DES ÉTUDES MUSICALES

Suivant un système mis en place par des instances compétentes du *Ministère de la Culture et la Communication*, responsable de l'organisation des études musicales au niveau national, le cursus pour la formation de musiciens amateurs comprend 3 cycles.

Un premier cycle de 5 années d'études permet à l'élève musicien d'acquérir les bases solfégiques et un premier stade d'autonomie vers la maîtrise de son instrument.

Le deuxième cycle permet à l'élève de développer ses acquis de base et d'améliorer sa technique instrumentale et ses capacités musicales en général, en abordant un répertoire plus exigeant, ambitieux et attrayant. Ce cycle peut s'étaler sur 3 ou 4 ans, voir plus, selon les besoins individuels.

Enfin, le troisième cycle, appelé « de perfectionnement », propose un niveau de travail musical « bon amateur », où l'élève explore déjà un répertoire davantage exigeant et difficile, notamment dans le domaine de la musique d'ensemble, mais aussi dans le répertoire soliste.

##### LE SYSTÈME D'ÉVALUATION

La fin du premier cycle d'études musicales peut être récompensé par un diplôme, suite à un examen organisé par notre école, pour l'instrument et pour la Formation musicale. Les modalités de cet examen sont mises en place à partir du second semestre de l'année scolaire, en coordination entre les professeurs de notre école et le directeur.

Deux bulletins d'évaluation, en février et en juillet, retracent en détail l'évolution de chaque élève, à l'exception des élèves adultes qui ne souhaitent pas, en accord avec leur professeur, recevoir un bulletin. On y retrouve aussi des appréciations sur la participation des élèves aux auditions et autres manifestations organisées par notre école.

### *LES AUDITIONS D'ÉLÈVES. LES ENSEMBLES. LES ATELIERS*

Notre école organise certains vendredis soir des auditions d'élèves musiciens réunissant un certain nombre de classes d'instruments. Les élèves en solo et les ensembles de ces classes présentent des œuvres travaillées en cours. Les ateliers (*Petit orchestre, Musiques actuelles, etc.*) ont aussi des occasions pour présenter en public les fruits de leur travail. D'autres auditions de classe peuvent être organisées ponctuellement à l'initiative des professeurs. La participation des élèves aux auditions et autres manifestations publiques proposées est fortement encouragée.

### *LES SPECTACLES*

Notre école de musique et de danse présente également des spectacles ou événements exceptionnels avec la participation d'artistes intervenants extérieurs à l'école, le plus souvent invités ou proposés par nos propres professeurs. Nos enseignants participent aussi le plus souvent eux-mêmes à ces manifestations et font parfois participer leurs élèves dans des intermèdes musicaux. Nos élèves participant à l'Atelier Petit Orchestre, se joignent également aux présentations de l'Harmonie Saint Arbogast.

Hector Sabo  
Directeur EMMD Herrlisheim